

SOMMAIRE

Revue du Développement Régional

N° 8-9

2^{ème} sem. 2015-1^{er} sem. 2016

Visa légal N° 3142

Éditée par le
Commissariat Général
au Développement Régional

Responsable
Najoua Bel Haj

Coordination générale
Mohamed Jédidi

Rédaction
Chibani Samira
Mahmoud Abdelmoula

Correspondance
25 Bis, rue Asdrubal
Lafayette - Tunis 1002
Tél : 71 799 200 - 71 799 454
Fax : 71 787 234

cgdr@mcdi.gov.tn - www.cgdr.nat.tn

Les contributions publiées expriment
l'opinion de leurs auteurs. La « Revue du
Développement Régional » n'entend en
donner ni approbation ni improbation.

Conception et impression
Imprimerie Tunis-Carthage

Editorial

NOS ACTIVITÉS & PRATIQUES

- Conseil d'Entreprise : La coopération
transfrontalière à l'examen... P. 4
- Les ODRs tunisiens en Turquie :
Vers un partenariat plus soutenu... P. 4
- Le CGDR consolide sa visibilité institutionnelle... P. 5
- Plan Stratégique de Développement
(2016-2020)... P. 6

RÉFLEXION

- Programme de Développement Intégré :
Evaluation à mi-parcours... P. 8
- Les SIG au service du développement
des territoires... P. 13

COOPÉRATION TRANSFRONTIÈRE

- Des acquis et des perspectives de capitalisation ... P. 17
- Coopération transfrontalière euro-med au
C.G.D.R: Une dynamique prometteuse... P. 23
- Une « Charte Euro-Méditerranéenne pour les
Emplois Verts » : Pourquoi ? P. 25
- « Entrepreneuriat vert » dans l'espace Euro-Med :
Pour un rôle plus actif de l'Université... P. 28
- Skills for a Green Economy : A case study (Tunisia) P. 29
- « Tourisme équestre » en Tunisie :
Un potentiel à valoriser... P. 32

DIRECTIONS
DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

GOUVERNORAT DE TUNIS

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 71241496

GOUVERNORAT DE L'ARIANA

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 71714000/71708164

GOUVERNORAT DE BEN AROUS

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 71388816

GOUVERNORAT DE LA MANOUBA

8 Rue Taoufik El Hakim La Manouba
Tel/Fax : 70615858

GOUVERNORAT DE NABEUL

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 72232969

GOUVERNORAT DE BIZERTE

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 72421100

GOUVERNORAT DE ZAGHOUAN

Cité administrative, 1100 Zaghouan
Tel/Fax : 72676907

GOUVERNORAT DE SOUSSE

Siège du Gouvernorat
Tel/Fax : 73232399

GOUVERNORAT DE MONASTIR

Borj Khefacha, 3ème ét. , Rue de La Republique 5000 , Monastir
Tel/Fax : 73907311

GOUVERNORAT DE MAHDIA

Rue Ibn El Haythem Imm. Hédi Nagga 5100 - Mahdia
Tel/Fax : 73681445

GOUVERNORAT DE SFAX

Imm. de la CPSCL - 2ème ét. Place de Grenoble 3024 - Sfax
Tel/Fax : 74402905

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette double édition de votre « Revue du Développement Régional » coïncide avec l'aboutissement d'un processus global majeur ayant longtemps rythmé le débat national et orienté l'œuvre de promotion socio-économique en Tunisie : le « Plan de Développement économique et social ».

D'abord le « Plan régional (2016-2020) ». Depuis son lancement au premier semestre 2015, ce processus participatif a sollicité, et sollicite encore à la mise sous presse de cette édition, un engagement particulièrement consistant de la part de nos praticiens, aux paliers tant central que régional. Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) y a effectivement accompagné le Ministère du Développement, de l'Investissement de la Coopération Internationale dans la conduite des travaux de son élaboration. A l'échelle de son territoire d'intervention (11 gouvernorats), il en a piloté et administré les trois étapes préparatives : Depuis le diagnostic de l'état du développement dans nos régions jusqu'à l'établissement du « Plan régional (2016-2020) » propre à chacune d'elles.

Augurons que la très proche et attendue méga rencontre internationale de financement des projets prévus dans ce document (Tunis, 29-30 novembre 2016) aura à mobiliser les ressources extérieures, publiques et d'affaires, requises au lancement de leur mise en œuvre. Satisfaire aux attentes de bien-être des Tunisiens ainsi que de croissance économique en sera bien tributaire.

Autre processus, récemment conclu, ayant mis à l'épreuve nos capacités professionnelles durant ces trois dernières années : L'implémentation de trois projets de partenariat transfrontalier co-financés par l'Union Européenne à travers son IEVP, Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat.

Les activités entreprises au et par le C.G.D.R à la faveur de ces projets ont amplement contribué à un renforcement significatif de ses capacités professionnelles ainsi que de sa visibilité tant nationale qu'auprès d'acteurs homologues dans l'espace Euro-Med. Des résultats de ce processus, une restitution qui se veut à la fois informative et instructive en est livrée dans cette édition. Le C.G.D.R compte bien entretenir ce networking de coopération transfrontalier avec des partenaires tant tunisiens qu'euro-méditerranéens et ce en capitalisant les bonnes pratiques acquises.

Enfin, rendons hommage aux acteurs y ayant contribué : Nos services techniques et nos ressources humaines, nos partenaires euro-med., notamment les chefs de file respectifs des trois projets entrepris, ainsi que les Autorités Communes de Gestion respectives des deux programmes (CBC-Med et Italie-Tunisie) dont ils relèvent.

Bonne lecture !

La Rédaction

Conseil d'Entreprise : La coopération transfrontalière à l'examen...

Lors du premier Conseil d'Entreprise du CGDR, les résultats des projets de coopération transfrontalière auxquels est partenaire dans le cadre de deux programmes de l'UE (Local-Sats, Egrejob et Equimedev) furent présentés et discutés dans une perspective de capitalisation soutenue des acquis (Etudes, outils, Formations, pratiques...) au profit des régions tunisiennes.



Les ODRs tunisiens en Turquie : Vers un partenariat plus soutenu...

Le C.G.D.R a pris part à une mission menée en Turquie par le MDICI et ce dans le cadre de sa coopération bilatérale avec ce pays à économie émergente. Un instructif programme de visite d'institutions homologues turques lui fut assuré. La pratique de la planification du développement et de l'appui à l'animation des territoires en fut l'objet majeur, notamment au niveau de la métropole Ankara dont la capacité d'action de son Agence de Développement (www.investinankara.oro) a particulièrement retenu l'attention des ODRs.



Une Entente de partenariat est même envisagée avec cet opérateur public turc.

Management axé sur les résultats : Le « PDI » comme pratique tunisienne...

L'Entente de partenariat C.G.D.R-Université Centrale de Tunis (U.C.T) établie en 2015 gagne en consistance. Outre la visibilité des actions promotionnelles menées en régions, la collaboration C.G.D.R-UCT vient d'être élargie à l'encadrement professionnel en Management de Projets de Développement. Le Management axé sur les résultats à la lumière de la pratique du « PDI » fut l'argument d'un rapport de mémoire établi et soutenu au terme d'un parcours de stage professionnel.



Le CGDR consolide sa visibilité institutionnelle...

Les manifestations promotionnelles des affaires et de l'entrepreneuriat se succèdent en Tunisie. Le C.G.D.R y contribue de plus en plus moyennant de l'information régionale, de la médiatisation de résultats, de l'animation et du coaching.

A commencer par le Forum Entreprises 2015 (Tunis, 18-11-2015), la 6ème édition du Salon de l'Entreprise (Sfax, 25-26 nov. 2015) organisés, respectivement, par l'ESSAI et le Centre d'Affaires de Sfax. Plus de 200 exposants y ont participé (ministères, universités, banques, institutions financières et assurances, investisseurs...)

Aussi, le CGDR a collaboré à l'organisation-animation d'une session dédiée à l'Economie verte au Salon national de Création d'Entreprise (Tunis, 25-05-2016) et les « Journées de l'Europe en Tunisie » (24-26/05/2016) organisés, respectivement, par l'APII et l'UE qui célébrait 40 ans de coopération avec la Tunisie.

Consolidant davantage son partenariat avec l'Université, le C.G.D.R a eu à animer un Side Event lors du Colloque international « Gouvernance et Communication Territoriales » (Mahdia, 7- 9 avril 2016) tout en contribuant à une activité d'impulsion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu universitaire,



« CHALLENGE d'Entreprise 2016 » (13-16 avril 2016), initiés, respectivement, par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Mahdia ainsi que par l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis.

Globalement, on estime qu'environ 400 visiteurs ont pu solliciter nos stands promotionnels.



Plan Stratégique de Développement (2016-2020) : Un processus qui aboutit...

Depuis leur lancement en 2015, les travaux préparatifs du Plan Stratégique de Développement (2016-2020) furent intenses. Aux paliers national et régional.

Piloté par le Ministère du Développement, de l'investissement et de la Coopération Internationale, un processus global de recherche et de consultation fut engagé avec l'ensemble des acteurs politiques, publics, d'affaires et de la société civile et dont une Note d'orientation du développement national à planifier fut un livrable majeur. Elle restituait une vision nationale du projet de société à édifier et du modèle alternatif de développement à asseoir et portait sur des réformes structurelles à entreprendre en vue de garantir :

- La transition d'une économie à faible coût à un hub économique,
- Un développement humain et une inclusion sociale,
- La concrétisation des ambitions des régions,
- L'émergence d'une économie verte comme moteur du développement durable

Au palier régional, le Commissariat Général au Développement général (CGDR) et les ODRs (ODNO, ODCO et ODS) ont assuré une mission de piloter et d'accompagner les processus préparatifs des Plans Régionaux de Développement (2016-2020) par gouvernorat et ce dans le cadre de la vision nationale préconisée par la Note.

C'est ainsi que les onze gouvernorats des régions littorales du Nord-Est (Tunis, Ariana, Ben Arous, La Manouba, Bizerte, Nabeul et Zaghouan), dont le Grand-Tunis, et du Centre-Est (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) ont bénéficié de la part des services centraux et régionaux du CGDR d'un accompagnement ayant livré ses produits, à savoir : 11 Plans Régionaux de Développement (2016-2020).

Adoptant une démarche participative, le CGDR a associé, le long de ces processus consultatifs, des représentants d'acteurs régionaux politiques, publics, d'affaires et de la société civile aux débats relatifs à ces livrables. Deux ateliers d'étude, furent consacrés, respectivement, à l'ensemble des gouvernorats des régions littorales et à la métropole, le Grand-Tunis.

L'état de développement de ces régions, les performances sectorielles (social, production, ressources et environnement...), les problématiques ainsi que les axes stratégiques préconisés aux Plans Régionaux de Développement (2016-2020) y furent présentés et débattus.

Des échanges entre acteurs, des recommandations ont émergé. Elles s'articulaient autour des thématiques suivantes :

- Economie verte
- Economie Sociale et Solidaire
- Gouvernance locale
- Ressources humaines

M.A.

Plan de Développement (2016-2020) : Le processus en photos...



Programme de Développement Intégré : Evaluation à mi-parcours...

CHIBANI Samira

Etape essentielle du cycle d'un projet, d'un programme ou d'une politique publique de développement, l'évaluation est un outil d'appréciation aussi objective que possible de son objet, au cours ou après achèvement, et ce depuis sa conception, sa mise en œuvre jusqu'aux résultats en vue de procéder aux options suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre comme prévu,
- Réorienter ou restructurer
- Arrêter le projet.

Soucieux de la bonne gestion de ses programmes et projets de développement, le CGDR ne cessait de consolider sa pratique évaluative. Il a procédé à divers types d'évaluation :

- Ex-ante, en aval de la mise en œuvre des programmes, au moment de la conception et ce en vue de vérifier l'adéquation des objectifs par rapport aux besoins, enjeux et problèmes à solutionner.
- A mi-parcours, pour vérifier, au milieu du cycle du programme, si les besoins des parties-prenantes sont encore constatés, si la gestion se déroule bien comme prévu ou qu'elle nécessite une amélioration et en estimer, éventuellement, les premiers effets.
- Finale ou ex-post, pour observer les conséquences à court terme et relever les effets à moyen et long termes (impacts).

Il a toujours opté pour l'évaluation externe moyennant le recours à l'expertise extra, neutre et objective. Lancée cette année, l'évaluation à mi-parcours de son Programme de Développement Intégré (PDI) converge bien vers la célébration internationale de cette pratique en 2015, déclarée par les Nations-Unies comme Année de l'Evaluation (Eval Year).

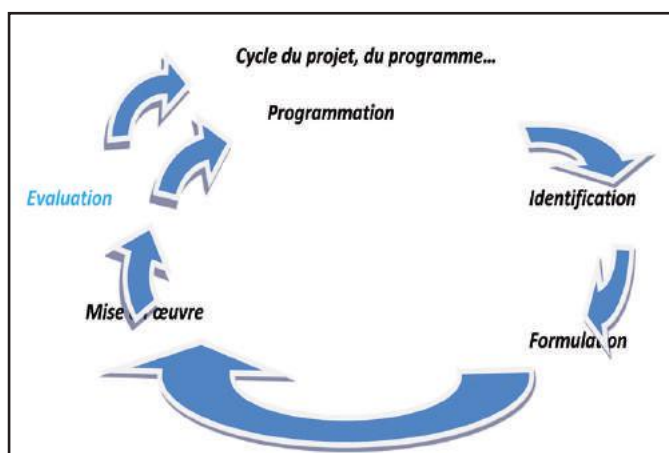
L'étude d'évaluation lancée porte sur la première tranche des projets : 54 projets implantés dans autant de délégations prioritaires » et à « problématiques spécifiques » répartis sur les 24 gouvernorats tunisiens.

- Les projets du PDI visent :
- La réalisation d'activités productives

portant sur l'infrastructure, la formation, la promotion de projets individuels productifs.

- L'amélioration de l'infrastructure et des équipements socio-collectifs.

L'évaluation à entreprendre est destinée à établir le bilan de l'exécution à mi-parcours du Programme en en dégageant les atouts et les contraintes à travers une analyse multiple : de pertinence, d'efficacité, d'efficience et des premiers effets induits. Elle vise, donc, d'en apprécier le degré d'atteinte des résultats escomptés moyennant une optimisation des ressources allouées.



L'Etude s'intéressera à :

- Apprécier si la conception des projets est bien en conformité avec la problématique du développement des zones-cibles et des attentes des parties-prenantes, notamment les bénéficiaires. Il est attendu de vérifier si les actions programmées au niveau de l'amélioration du cadre de vie et de l'impulsion demeurent valides relativement aux attentes des parties-prenantes et des bénéficiaires.
 - Evaluer si le Programme tend vers l'atteinte des résultats escomptés sur en termes quantitatif et qualitatif. Il est dans ce cadre demandé de dégager les facteurs ayant contraint ou facilité la réalisation, analyser les causes des retards éventuellement enregistrés. Une attention particulière devra être accordée, dans ce cadre, aux actions individuelles. Il est également requis d'étudier l'aspect « intégration » sous ses diverses formes (spatiale des projets, des actions dans leur environnement socio-économique...)
 - Etudier l'efficacité de son exécution et de la gestion des ressources, en :
 - Analysant l'exécution budgétaire globale et d'évaluer la gestion administrative et financière des projets.
 - Vérifiant la cohérence et la rationalité de l'utilisation des moyens (financier, humain, technique et matériel, formation...) mobilisés pour l'atteinte des résultats.
 - Etudiant le dispositif de mise en œuvre et de financement des projets individuels.
 - Evaluant son processus de communication et les interactions entre les parties-prenantes
 - Evaluant son organisation institutionnelle
 - Evaluer les possibilités de capitalisation des acquis après achèvement. Il est également attendu d'estimer si les actions du projet ont bien octroyé plus de visibilité aux zones cibles ou pas...
 - Estimer les premiers effets économiques et sociaux du Programme sur le plan, par rapport aux zones-cibles et par rapport aux bénéficiaires.
 - Estimer les résultats des projets aux niveaux:
 - de l'économie locale et la valorisation du potentiel local
 - de la promotion de l'emploi local,
 - des revenus des promoteurs et des agriculteurs ciblés,
 - du bien-être des communautés locales concernées,
- Il est également attendu d'estimer les premiers effets du Programme sur :
- les conditions de la femme au niveau des régions cibles,
 - l'environnement
- Les résultats attendus étant de :
- Présenter les observations et les conclusions se rapportant au déroulement du Programme et aux résultats obtenus
 - Proposer des recommandations portant, notamment, sur :
 - L'introduction d'ajustements à ce stade de la réalisation
 - Les mesures nécessaires pour pallier d'éventuelles lacunes constatées.
 - La valorisation des acquis dans la mise en œuvre des projets et l'identification de bonnes pratiques à retenir lors d'une ultérieure programmation de projets futurs.
 - Les approches à même de favoriser l'atteinte des effets escomptés sur les zones d'intervention et par rapport aux bénéficiaires.

- L'amélioration de la participation de la société civile locale et des bénéficiaires directs afin d'assurer au mieux la pérennisation des acquis.
- La démarche, les outils et les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser les actions entreprises. Préciser comment devraient intervenir les parties-prenantes et les bénéficiaires dont les acteurs de la société civile locale de développement en vue d'assurer la pérennité des actions réalisées : infrastructure et équipements socio-collectifs, projets individuels...
- Les modalités d'insertion des bénéficiaires d'activités économiques dans l'économie locale et régionale.

L'Etude se déroulera sur deux phases :

- Une première phase dédiée :
 - à la collecte de la documentation nécessaire,
 - à la confection d'outils d'évaluation (questionnaire d'enquête, guides d'entretien et d'évaluation...)
 - à la réalisation d'enquête de terrain auprès d'un échantillon représentatif de promoteurs de projets individuels agricoles, petits métiers, PME, artisanat...
- Une deuxième phase destinée à l'analyse appropriée des données et des résultats en vue de :
 - mesurer l'état d'avancement (physique et financier) des composantes par rapport aux prévisions et aux résultats attendus,
 - d'apprécier le montage institutionnel et financier du Programme et d'examiner les modalités de sa mise en œuvre.
 - restituer le degré de performance du Programme en fonction des résultats de l'analyse portée sur les critères de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité et des effets...
 - identifier les problèmes et les dysfonctionnements se rapportant aux divers aspects du Programme (choix des zones, composantes, bénéficiaires, modalités de réalisation, avancement physique et financier, qualité des réalisations...)
 - livrer des recommandations se rapportant :
 - à des ajustements permettant d'atteindre des résultats faisables,
 - aux aspects devant être améliorés afin de réaliser les objectifs,
 - aux mesures nécessaires au renforcement du Programme.

L'étude d'évaluation à mi-parcours du PDI sera clôturée moyennant la présentation d'un rapport récapitulatif du diagnostic, des résultats de l'analyse et des recommandations.

Ch.S.

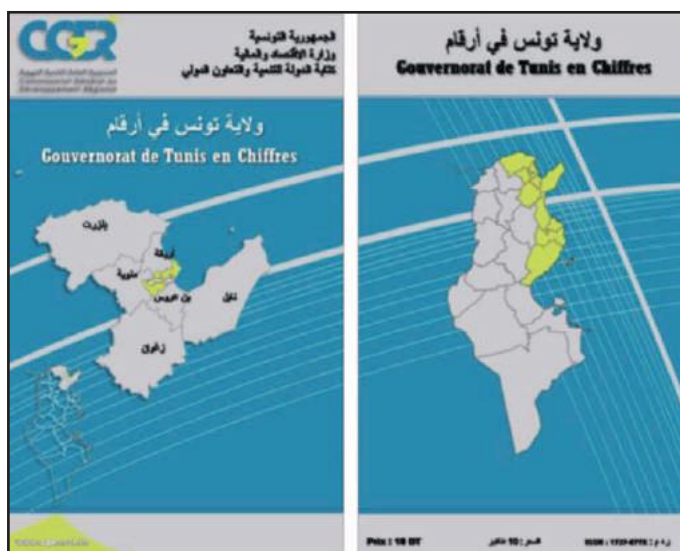


«Gouvernorat... en Chiffres» : un produit de statistique territoriale...

KLAI Omar

Dans le cadre de ses attributions le CGDR collecte et diffuse des données statistiques régionales. A commencer par les monographies régionales, un recueil de statistiques régionales couvrant une multitude de secteurs : Le «Gouvernorat... en Chiffres» consacré aux 11 Gouvernorats (Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba, Nabeul, Bizerte, Zaghouan, Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax)

Ce produit est publié sous trois formes : internet « www.cgdr.nat.tn » (Publications), support digital et papier.



Les données sont collectées essentiellement auprès d'acteurs de référence :

- Institut National de Statistique et concernent les principaux indicateurs socio-économiques, l'évolution de la population des conditions de vie des ménages.
- Directions régionales techniques d'Etat (CRDA, Santé Publique, Education, Equi-

pement,...) corrigées par les données sectorielles.

Les données collectées sont regroupées par secteur, subdivisé en branches et en tableaux individuels. Chacun des tableaux comporte un à plusieurs indicateurs, constituent l'élément d'observation de base. Ces données sont présentées pour la plus petite division administrative, généralement la délégation et pour trois années, l'année en cours et les deux précédentes.

PERSPECTIVES

- Moderniser les moyens et les outils de collecte de saisie et de consultation de ces données
- Enrichir ce document afin de le rendre un référentiel d'indicateurs de développement régional
- Intégration des données régionales à une Base de Données Régionales, dont le but est de:
 - Rendre l'accès aux données plus fluide,
 - Harmoniser et décentraliser les procédures de vérification et de correction,
 - Simplifier la procédure de création des documents papier.
- Analyser l'éventail des indicateurs et les sources de données,
- La faisabilité de collecter des données au niveau des secteurs (Imadats).
- Associer d'autres producteurs de statistiques régionales : services déconcentrés (Finances, Commerce, Industrie, Justice...) et proposer des compléments en données accessibles et disponibles de manière régulière.

K.O.

Le CGDR adhère au projet «IRADA» ...

Le C.G.D.R. est partie-prenante active au projet « Initiative Régionale d'Appui au Développement Durable, IRADA » financé par l'UE à titre de soutien supplémentaire à l'emploi et à l'entrepreneuriat en Tunisie. Huit gouvernorats-cibles dont ceux de Bizerte et de Sfax en bénéficieront. Une UGP nationale mise en place auprès du MDICI est investie de la mission d'implémentation et de suivi de ce nouveau programme. Elle est soutenue par des UGP régionales dont le rôle consiste à accompagner le processus de mise en place de quatre (04) plates-formes régionales de dialogue public-privé (Sud, Centre-Ouest, Nord-Ouest et Littoral-Est). Le CGDR aura à accompagner celle du Littoral-Est (Gouvernorats de Bizerte et de Sfax)

Dans les régions ciblées, le programme vise des groupes dont les OSC, les entreprises, les acteurs sociaux, les établissements publics de formation et d'accompagnement à l'emploi ainsi que les ministères et institutions nationales d'appui au secteur privé. Il est décliné selon trois axes :

- Contribuer au développement inclusif et à l'amélioration de l'employabilité,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation ainsi que les services d'accompagnement,
- Pérenniser la participation des acteurs du territoire à la gouvernance de la formation.

Les résultats attendus du Programme IRADA se présentent ainsi :

- Création et animation de (04) plateformes

régionales de dialogue public-privé et création de projets d'affaires privés,

- Renforcement des capacités des partenaires dont les OSC au dialogue et à la gouvernance du système de formation,
- Elaboration d'étude SWOT visant à cerner les enjeux du développement du secteur privé et de la formation,
- Elaboration d'étude de benchmarking et de faisabilité pour l'élaboration de plans de soutien au secteur privé,
- Elaboration de plans d'action économique durable prenant en considération la Smart Specialisation,
- Assistance aux acteurs locaux au montage de projets d'Appels à Propositions,
- Conception et mise en place d'outil d'information sur les diplômes professionnels,
- Appui institutionnel à l'élaboration participative de politiques de soutien au secteur privé et de la Formation,
- Accompagnement à l'adoption de modes d'organisation induits par la déconcentration/décentralisation,
- Fournir et un appui à la mise en œuvre d'un développement institutionnel.

L'implémentation du programme s'étalera sur deux ans (mi-2016-fin 2018)



Les SIG au service du développement des territoires...

Par **LAMTI Lotfi**,
Expert

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) permettent de gérer et d'analyser des informations spatialisées ou localisées. C'est une approche intégrant un ensemble technologique (matériel et logiciel) et informatif géo-spatial ainsi qu'une méthodologie de travail. En effet, les SIG permettent de regrouper des informations multi-sources multi-échelles dans une même plateforme en vue de mieux gérer et analyser l'espace et d'aider à résoudre des questions du type « Pourquoi ici et pas ailleurs ? ».

La mise en place de base de données géo-spatiales permet de décomposer un territoire en couches thématiques (relief, routes, bâtiments...) et de les structurer dans des bases de données numériques. L'utilisation croissante des SIG permet de mieux connaître, de reporter et de partager les informations géo-spatiales par les différents intervenants thématiques : Agriculture, Aménagement, Santé, Environnement...

Le développement territorial est une approche transversale qui requiert une connaissance approfondie du degré de développement et des potentialités d'une région. Les SIG se présentent comme un outil indispensable pour le développement territorial dans la mesure où il s'agit d'une action multisectorielle commune. Les technologies géo-spatiales apportent un nouvel élan à la prise de décision en matière de développement régional aux niveaux de la planification, du suivi et de l'évaluation. Ils permettent d'améliorer des processus de gouvernance.

Un SIG permet une intégration organisation-

nelle de données de sources différentes (géographiques et non géographiques). L'échange et le partage des données géo-spatiales est de nature à optimiser la performance, la transparence et la précision dans la prise de décision entre les acteurs du développement par une meilleure connaissance du territoire. Cet objectif est tributaire des volontés de partage de l'information. Les solutions géo-spatiales sont des moyens de modernisation des études du développement.

Les SIG furent introduits au CGDR moyennant des activités d'accompagnement des projets par la spatialisation des données. Il y a lieu de mentionner aussi la Carte des Priorités Régionales qui fut réalisée avec la technologie géo-spatiale. D'un autre côté, le document " Gouvernoraten Chiffres », un document statistique récapitulatif par gouvernorat. Il porte sur divers domaines à savoir : population, conditions de vie, secteurs sociaux et productifs. Toutefois, c'est un document qui demeure manquant de données spatiales.

Cas d'étude : le PDI

Nous avons entrepris dans le cadre du projet coopération transfrontalière, Local-Sats (Programme ENPI CBC MED, UE) un cas d'étude relatif au développement d'un outil d'aide au choix des lieux d'implantation des actions collectives du Programme de Développement Intégré (PDI). Cette étude se base sur la conception, la mise en place d'une Geodatabase pour une Délégation pilote (Hamman-Lif, Gouvernorat de Ben Arous) intégrant les

indicateurs socio-économiques quantifiables et intégrables en vue d'aider au choix des actions des lieux d'implantation des actions collectives du PDI.

Un projet du PDI se compose d'actions complémentaires. Cette approche vise la création d'emplois grâce aux potentiels du territoire. Le PDI compte 90 projets répartis sur deux tranches. Chaque projet couvre une Délégation, généralement prioritaire, et englobe des actions regroupées en 3 catégories (Infrastructure productive, Infrastructure et Equipements collectifs). Le PDI se base sur l'intégration des composantes en vue d'impulser une dynamique de développement local durable, de consolider l'emploi dans les régions et de promouvoir le développement humain moyennant l'amélioration de la qualité de vie et la sauvegarde du milieu naturel.

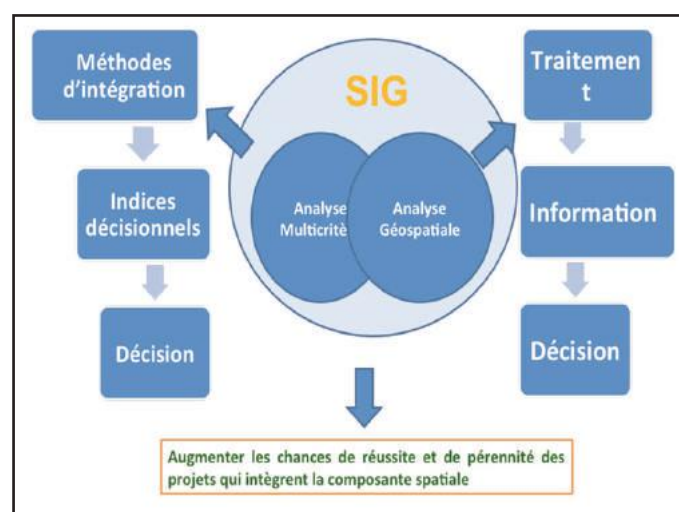
Nous avons retenu la Délégation de Hammam-Lif comme cas d'étude pilote en vue d'y mener une évaluation des choix moyennant l'outil SIG.

La prise de décision relative au PDI suit un cheminement ascendant où les besoins exprimés à l'échelle régionale sont évalués dans une optique d'intégration globale. Toutefois, ils doivent être techniquement faisables et être en concordance avec les orientations de développement de la région. Cette faisabilité technique se fait en concertation avec les départements techniques.

D'un autre côté, nous avons constaté une diversité de types d'actions collectives (aménagement de périmètre irrigué, pistes, construction de stade...) d'où l'écart entre les exigences pour implanter chacune d'elles. Nous avons entrepris d'analyser chaque action collective indépendamment des autres actions. Chaque

action a ses propres particularités et critères techniques. Ainsi, une analyse multicritère basée sur les SIG sera conceptualisée et définie pour chaque type d'action collective.

Nous avons développé une méthodologie de choix de site basée sur les SIG et l'analyse multicritère. Le choix des sites appropriés requiert une combinaison des outils et méthodes intégrant d'un côté la composante géographique pour la gestion des données spatiales et de l'autre côté des techniques de l'analyse multivariée (MCDA : Multi-Criteria Decision Analysis).



La MCDA combine les critères, économiques, sociaux, environnementaux et techniques tout en les pondérant en fonction de leurs importances à l'objectif escompté. De son côté, les SIG analysent et traitent spatialement ces critères et permettent d'obtenir des cartes en fonction des objectifs. Cette combinaison aboutit à une sélection et à un classement des sites favorables à l'action collective considérée.

La méthodologie doit être appliquée séparément à chaque type d'action. Elle repose sur la collecte et le traitement des données moyennant l'utilisation des fonctions spatiales avec

une analyse multicritères permettant de soutenir la prise de décision dans le choix des actions PDI :

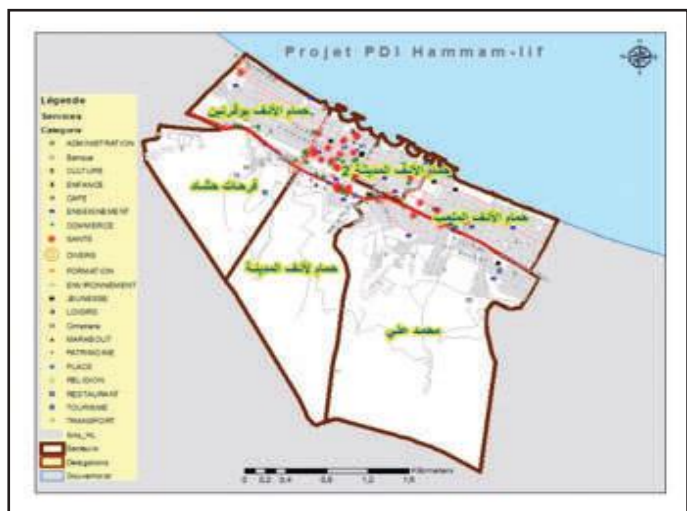
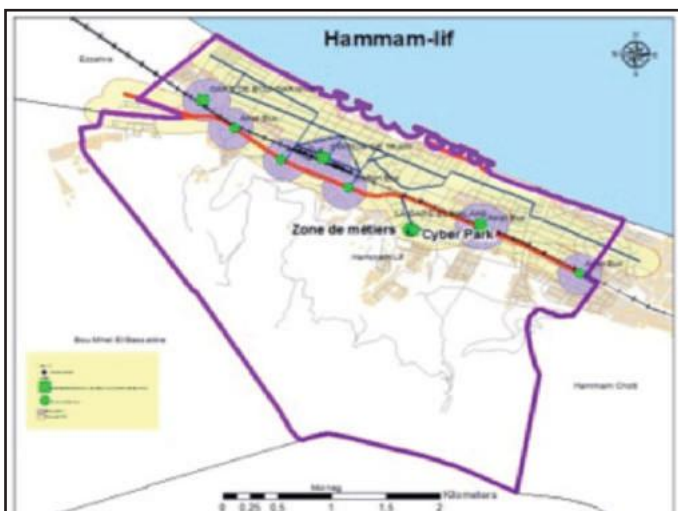
- Critères de quantification du développement par « secteur territorial ».
- Critères techniques : Ce sont des paramètres à pondérer pour la réalisation de l'action. Ils sont à définir en concertation avec les acteurs intervenant dans la prise de décision. La pondération repose sur l'estimation du poids relatif du critère alors que la normalisation est une opération mathématique d'arrangement des variables dans la pondération choisie

La méthodologie se déroule sur deux phases majeures : une phase de classement des secteurs pour l'action et phase de sélection des sites d'implantation dans le « secteur territorial » retenu. Le passage d'une phase à une autre traduit un changement d'échelle du plus général au plus détaillé et requiert une concer-

tation et une acceptation par les acteurs impliqués dans la décision.

1. Dans une première étape, nous avons conçu et mis en place une Geodatabase afin de disposer d'un état transmettant fidèlement la situation du développement de la délégation ainsi que des potentialités. Nous avons abouti à un réel problème d'implémentation de la Geodatabase du prototype de Hammam-Lif et Djoumine. Le CGDR a sollicité les producteurs nationaux de données de cartographie, de statistiques et les services techniques.
2. Pour chaque type d'action nous avons élaboré une approche d'analyse permettant d'évaluer la pertinence d'une action proposée au sein d'une Délégation et de choisir le lieu de son implantation en harmonie avec les orientations globales de développement de la délégation.

Produit : une application sur ArcGIS reposant sur une base de données géospatiale SIG.



Délégation pilote de Hammam-Lif

Piste d'amélioration

Le projet Local-Sats (Programme ENPI CBC MED, UE) fut une opportunité de partage de ce cas d'étude et de débat avec les partenaires des moyens de l'optimisation des données et applications géo-spatiales. Il vise à développer l'utilisation de technologies géo-spatiales d'une part et à favoriser la coordination entre les intervenants ainsi que l'échange de bonnes pratiques dans les technologies géo-spatiales d'autre part. Toutefois, des constats sont à rapporter :

1. Une demande croissante en informations spatiales et statistiques détaillées à l'échelle locale pouvant assurer la prise de décision dans l'intérêt des citoyens.
2. Mieux percevoir les enjeux et mutations auxquels les régions font face.
3. Spécificité et potentialités régionales dans une optique de développement.

Le Projet PDI nécessite une optimisation de coordination entre les intervenants. Le SIG introduit un moyen flexible et fiable d'échange et de partage de données.

Il ressort de cette étude que le choix des sites de « zone de métiers » à Hammam-Lif fut un bon choix vu son accessibilité. De même pour le « périmètre irrigué » dans la délégation de Djoumine qui s'avère très bon du point de vue technique.

Les SIG sont de nature à préserver et organiser les données. Leur efficacité est importante dans le choix de site de localisation des projets PDI ainsi que leur suivi. La faisabilité en relation avec le site, la situation foncière et la vocation du site doivent être étudiées de manière poussée. Une meilleure connaissance

des régions implique une résolution encore plus fine des données.

L.L



Intégration d'actions PDI à Djoumine :
Périmètre irrigué, piste et CSB.



Coopération transfrontalière au C.G.D.R : Des acquis et des perspectives de capitalisation ...

Par MAHMOUD Abdelmoula

Portés, respectivement, par des consortiums de partenaires euro-méditerranéens dont le Commissariat Général au Développement Régional (C.G.D.R), les trois projets de coopération transfrontalière (CTF) co-financés par l'Union Européenne (UE) à travers son IEPV (2007-2013) atteignent leur terme : Local-Sats, Euro-mediterranean GReen JOBs-Egrejob et Equimedev.

Ce second bulletin de notre « Revue du Développement Régional » leur est dédié. Il récapitule des résultats et acquis ayant particulièrement mobilisé nos capacités professionnelles durant ces années 2014-2016.

Un bilan globalement positif...

A la faveur de ces partenariats, la pratique de « capitalisation d'expérience » au C.G.D.R se trouva amplement consolidée. Ils furent pour ses services une opportunité d'apprentissage de nouveaux outils professionnels formels (Etudes, Formations, pratiques...) et ce dans un contexte multilatéral et multiculturel. Egalement, ils sont porteurs d'une perspective de partage de ces acquis et de synergies co-construites tant en intra qu'en extra, avec des partenaires tunisiens.

Leurs résultats furent l'objet d'un examen lors du Conseil d'Entreprise en 2016. Une recomman-

dation d'en faire bénéficier d'autres régions tunisiennes en fut émise.

Globalement, ces résultats se présentent ainsi :

- 560 participants aux actions de dissémination et de capitalisation (C.G.D.R et partenaires tunisiens),
- 64 bénéficiaires de la Formation (24 JF),
- 16 meetings de partenaires transfrontaliers tenus (54 participations du C.G.D.R et environ une centaine d'autres partenaires tunisiens, locaux et nationaux),
- 4 partenariats institutionnels tunisiens (Gouvernorat de Sousse, FNARC, Ecopark-Technopole de Borj Cédria et INS) et 4 Gouvernorats associés au processus de mise en oeuvre (L'Ariana, La Manouba, Ben Arous et Bizerte)
- 3 Réseaux transfrontaliers de praticiens constitués (Local-Sats, Egrejob et Equimedev)
- 3 Etudes de faisabilité (Local-Sats, Egrejob et Equimedev)
- 2 Chartes de capitalisation des acquis adoptées et signées par le C.G.D.R (Local-Sats, Egrejob),
- 1 prototype d'outil géomatique « SIG » d'aide à la décision développé (Local-Sats)

La contribution du C.G.D.R fut remarquable en termes de communications publique et ciblée. Outre une veille digitale régulière relative à l'état d'avancement de chaque projet, 7 bulletins d'information « Newsletter »¹ et 3 feuillets d'information furent publiés et diffus.

Aussi, le C.G.D.R a entrepris et pris une part active à des manifestations, nationales et régionales, d'affaires et universitaires, en vue d'amplifier la visibilité des résultats et livrables de ces projets auprès de publics tout en aussi concernés :

- 3 Info Day-workshops (Local-Sats, Egrejob et Equimedev)
- Les « Journées de l'Europe » en Tunisie (Tunis, 24-26/05/2016) où environ trois mille visiteurs furent recensés²,
- Un Side Event³ universitaire où le C.G.D.R communiqua auprès d'un public d'universitaires maghrébins (Tunisie, Algérie et Maroc) et français autour de sa coopération transfrontalière euro-méditerranéenne.
- Le Salon national de Création de l'Entreprise (Tunis, 24-25/05/2016) organisé par l'APII où le C.G.D.R, joint à l'O.D.N.O, anima un débat autour de l'Economie verte en Tunisie. Y assistaient plus d'une soixantaine de représentants d'acteurs d'affaires, universitaires et publics.

Satisfaisant bien à une priorité de la politique européenne de voisinage, à savoir le dialogue culturel et mutualisation des ressources, les projets entrepris furent un jalon sur la voie des prochains Programmes IEV de CTF Bassin Méditerranée et Italie-Tunisie (2014-2020). Augurons qu'ils soient bien porteurs de nouvelles opportunités aux régions tunisiennes.

Bon vent !

1- Versions originales (Anglais et Italien) et traduites au Français.

2- <http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia>

3- « Gouvernance et Communication Territoriales », Colloque international ((Mahdia, 7-9 avril 2016)

Local-Sats (ENPI CBC MED) : Des capacités géomatiques accrues...

L'aboutissement de ce projet qui vise l'amélioration des processus de gouvernance locale moyennant l'usage des outils de la géomatique fut conforme aux attentes.

Selon le diagnostic collaboratif de l'usage des « SIG » dans les pays partenaires dont la Tunisie mené, il en ressort un sous-emploi de cet outil caractérise la pratique tunisienne dont la planification territoriale.

Par ailleurs, les capacités de géomatique furent réellement renforcées. Une « Etude de cas »⁴ portant sur le développement d'un outil géo-spatial et sur l'initiation d'une base de données géo-spatiales propres au C.G.D.R fut menée en vue d'optimiser son processus de localisation des actions collectives du futur « PDI ».



Ses résultats furent partagés avec les partenaires au projet lors de sa conférence finale (Jordanie, 20-23/10/2015) avant qu'ils soient restitués, validés et disséminés lors d'un Info Day conclusif « Les applications Géo-spatiales au service de la Gouvernance locale » (Tunis, 08-12-2015). Plus de 110 participants y furent recensés. Un public d'utilisateurs finaux de l'outil géomatique dont des services techniques régionaux (CRDA, Equipement, Santé publique...) et des professionnels et opérateurs publics de la cartographie en Tuni-

4- Disponible sur : www.cgdr.nat.tn - www.localsats.com

sie y contribuaient (INS, CNCT, OTC, IPT...)

Nos cadres en charge du SIG ainsi que du « PDI » avaient, auparavant, bénéficié d'une formation aux applications géo-spatiales.

Deux Ententes de partenariat furent signées avec nos partenaires tunisiens - INS et Ecopark, Technopole de Borj Cédria.

En intra, un « KAP Day » (32 participants)⁵ relatif au « SIG » comme outil d'aide à la prise de décision de localisation des projets fut organisé ainsi qu'un encadrement d'un parcours universitaire en Géomatique⁶ appliquée en au PDI fut assuré...

Il est à relever, enfin, que le projet Local-Sats fut retenu parmi cinq projets à résultats probants comme bonne pratique en Tunisie⁷.

EGREJOB ((ENPI CBC MED) : Les Emplois verts s'invitent en Tunisie...

Lors de la conférence conclusive du projet (Florence, Italie), les partenaires, dont le C.G.D.R, confirmèrent leur engagement à soutenir les processus de promotion des emplois verts dans leurs propres pratiques et d'en faire une réalité vivante à l'échelle de leurs territoires.

Une « Charte Euro-Méd. pour les emplois verts » fut dédiée à cet enjeu dans les pays méditerranéens partenaires⁸. Ses signataires se sont engagés à partager les objectifs et à entreprendre des plans d'action à même de contribuer à leur réalisation. Le C.G.D.R. et ses partenaires tunisiens (ESC de Tunis et Ecopark, Technopole de Borj Cédria) y contribuèrent moyennant des réflexions relatives aux rôles respectifs des collectivités territoriales et de l'université à l'émergence d'une « Economie verte ».

Co-construite, depuis Sousse (2015), par les partenaires au projet et ce sous le pilotage de Cittalia (Italie), la « Charte » constituera bien cette « feuille de route » de l'appui à l'émergence de « l'Economie verte » en régions tunisiennes et ce moyennant une dissémination pertinente des acquis...

Sitôt signée, sitôt des actions conséquentes furent lancées au et par le C.G.D.R. et ses partenaires :

Entrepreneuriat vert : En contribuant à l'impulsion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu universitaire, le C.G.D.R apporta son appui à une trentaine de jeunes porteurs d'idées de projets « verts » lors de « Challenge d'Entreprise 2016 » initiée par l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis⁹.

Forum de l'Entreprise 2016 (Tunisie) : Il fut une opportunité de débat avec un public



5- « Les Mercredi du Partage » (20-01-2016)

6- « Analyse multicritère sous SIG pour le choix des emplacements des actions du PDI (Délégations Djoumine et Sejnene, Tunisie) ... » (GEOIDE, Géomatique de l'Information pour le Développement Durable et la Maîtrise de l'Environnement)- Mastère Professionnel, FLAH, Université de La Manouba

7- MDICI, UGP - CTF (18-03-2016, Tunis)

avisé des livrables du projet, notamment l'Etude de faisabilité relative aux filières d'Emplois

8- 26 signataires euro-med

9-www.esct.rnu.tn

verts au gouvernement de Sousse et les besoins conséquents en compétences. Les Energies renouvelables (Installation et maintenance d'équipements photovoltaïques)¹⁰ furent retenues comme chaîne de valeur principale à analyser.

C.G.D.R : acteur de « consensus »...

Co-coordonateur (avec La Toscane – Italie) d'un processus de réflexion collective autour des métiers, emplois « verts » ainsi que les qualifications conséquentes, le C.G.D.R apporta sa contribution au « consensus » entre les partenaires en co-animant et en co-élaborant les Trend reports de chacune des sessions tenues par les membres d'une plateforme transfrontalière : ETEC « Communauté Euro-Méditerranéenne d'Apprentissage et d'Emploi ». Elle recense, actuellement, plus de 80 acteurs et parties-prenantes, nationaux et locaux, des pays partenaires de l'Emploi vert (Régions, Université, Agences de formation, Professionnels, syndicats, Entreprises...).

... d'insertion et d'entrepreneuriat

Trente-et-un jeunes tunisiens (parmi plus de 150), diplômés de l'université, retenus suite à une sélection coordonnée avec le Gouvernement de Sousse, bénéficièrent de parcours formatifs qualifiants¹¹ tout en partageant leurs potentiels cognitifs et expériences pratiques avec leurs pairs euro-méditerranéens lors d'un « TES » (Séminaire d'échange entre apprenants, Sousse, Tunisie) et



d'un Start-ups Laboratory (Florence, Italie) où quatre d'entre eux furent honorés pour leur engagement au processus entrepreneurial escompté...

Que ce projet soit retenu, par l'ACG du Programme ENPI CBC MED, comme une « bonne pratique » transfrontalière à capitaliser¹², atteste bien de la qualité de ses résultats...

D'ailleurs, gagnant en visibilité, le C.G.D.R se trouve sollicité par des acteurs tunisiens opérant dans des domaines liés au développement durable¹³ afin de partager ses acquis d'appui aux emplois verts en régions.

Equimedev (Programme Italie-Tunisie, IEVP, UE) : « Tourisme Equestre » en Tunisie, une filière à mettre en valeur...

Le projet «EQUIPEDEV» qui vise le développement d'une filière équestre à travers la valorisation du cheval conclua tardivement son plan d'action.

Outre sa contribution à la médiatisation et la visibilité de ses objectifs et résultats du projet et aux travaux du CTS, deux actions furent confiées au C.G.D.R :

- Etude territoriale relative à l'identification des ressources équestres ainsi que leur valorisation économique dans deux Gouvernorats tunisiens : L'Ariana et La Manouba.
- Un Plan de visibilité du projet, notamment les ressources équestres à vocation touristique dans ces deux Gouvernorats.

10- Egalement, l'analyse le créneau des « margines », déchet liquide du traitement d'olives, ...

11 - « Professionnels d'Equipement photovoltaïque » - « Valorisation des déchets verts, Les margines »

12- Athènes (Grèce, 15-12-2015)

13- «Entrepreneurs verts et initiatives d'éco-innovation de la société civile: Agents de changement vers l'économie verte en Tunisie» (Tunis, 23 mars 2016) - <https://www.switchmed.eu>

En Tunisie, le tourisme équestre constitue une nouvelle opportunité de développement rural. Deux spectacles d'équitation traditionnelle « M'daouri » furent organisés en 2015 par la FNARC à l'adresse d'un public urbain en vue de promouvoir cette tradition équestre.

En Italie, des activités de sensibilisation à vocation pédagogique et touristique furent organisées par les partenaires siciliens (Libre Consor-

tant développement rural durable et valorisation d'un créneau encore sous-valorisé en Tunisie.

Aussi, une communication soutenue fut assurée au projet en Tunisie. Trois livraisons de sa Newsletter sont déjà éditées communiquant aux public-cibles et autres parties-prenantes la substance des activités entreprises par l'ensemble des membres du consortium de partenaires, en Tunisie et en Italie.

M.A

WORKSHOP : « TOURISME EQUESTRE, PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS » (21-06-2016)

OBJECTIFS

Restitution, débat et validation des résultats de l'Étude territoriale «Tourisme Equestre aux Gouvernorats de L'Ariana et de La Manouba» et du Plan de visibilité dédié à la filière
Examen des perspectives et opportunités du tourisme équestre aux gouvernorats partenaires : L'Ariana et La Manouba.
Echange autour des voies de capitalisation des résultats et de promotion d'une offre touristique régionale alternative arriant développement rural durable et valorisation d'un créneau encore sous-valorisé en Tunisie.

ASPECTS PROFESSIONNELS, INSTITUTIONNELS ET DE FINANCEMENT DE LA FILIÈRE « TOURISME EQUESTRE » EN TUNISIE

Filière encore sous-valorisée,
Filière sous-structurée professionnellement: des contraintes institutionnelles et lacunes pèsent sur son émergence latente (formation...)
Filière à potentiel certain dans la valorisation des ressources des territoires concernés, de par les savoir-faire et expériences acquis autour du cheval (élevage, entraînement...), la qualité et la diversité du paysage rural ainsi que les opportunités équestres...

tium Municipal de Trapani, Institut de croissance hippique de Sicile, Catane) dont une conférence portant sur la valorisation du cheval dans les zones rurales¹⁴. Le C.G.D.R y a présenté son étude territoriale.

Deux workshops associant les parties-prenantes de la filière en Tunisie furent organisés (21-06-2016 et 19-07-2016) pour débattre des perspectives et des opportunités en la matière et ce dans une perspective de promotion soutenue d'une offre touristique régionale alternative arri-

14- Castellamare del Golfo, Trapani, 12-15/11/2015

ILS ONT DIT :

• « *Very good job. Excellent I may say. All your team is working hard for the project and I am very happy for this.* »

Dr. Eudokia B. - Project Manager (Cyprus)

• « *Great Job is doing in Tunisia promoting the green economy.* »

Marianella P. - Terrassa (Spain)

• « *... despite the difficulties, it has been a challenging opportunity to work with all of you and I would like to thank you for having been part of this experience.* »

Laura R., Project Manager (Italy)

Appel à contributions

La Rédaction de la « Revue du Développement Régional », recueille actuellement des contributions à la prochaine édition prévue au mois mars 2017.

Délai de soumission d'articles (1000-2500 mots), sous format Microsoft Word pour en faciliter l'édition : Janvier 2017.

Pour des raisons éditoriales, l'éditeur se réserve le droit d'apporter les changements nécessaires au texte avant publication

Envoyez vos propositions à : cgdr@mdci.gov.tn

LOCAL-SATS : Un praterariat transfrontalier réussi...



Coopération transfrontalière euro-med au C.G.D.R : Une dynamique prometteuse...

Par BEL HAJ Najoua

Cet article se veut comme une lecture dans les enseignements à retenir au terme d'un parcours de partenariat euro-méditerranéen décentralisé auquel le C.G.D.R a activement adhéré (2014-2016) : le Programme de Coopération Transfrontalière entre les pays des deux rives de la Méditerranée co-financé par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat – IEVP-UE.

Trois projets transfrontaliers furent entrepris dans ce cadre par le C.G.D.R : Local-SATS et EGREJOB («Bassin de la Méditerranée») ainsi que EquiMeDev («Italie-Tunisie»). Ils visent à favoriser à la fois le partage de ressources cognitives et professionnelles ainsi que la convergence de bonnes pratiques chez les acteurs Sud et Nord méditerranéens, dont le C.G.D.R.



**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN

et Tourisme Equestre) ainsi que le Développement d'outil d'aide à la localisation géo-spatiale d'actions collectives et d'infrastructures de projets « PDI ».

Le parcours partenarial mené aura permis :

- De mettre à l'épreuve le potentiel professionnel et managérial au C.G.D.R,
- De consolider la réactivité de ses « services » et « ressources humaines » dans la pratique de coopération décentralisée,
- De conférer davantage de consistance à sa mission d'opérateur public de développement territorial et ce grâce à une visibilité institutionnelle accrue auprès d'acteurs nationaux et locaux pertinents ainsi qu'auprès des parties-prenantes.

Les enseignements à tirer de cette expérience s'articulent autour de deux outils qualitatifs d'implémentation de la mission publique d'appui aux régions tunisiennes :

- La capacité professionnelle,
- Les ressources cognitives (monographiques et analytiques)

Ressources cognitives

Le produit d'études territoriales menées à l'occasion de ces projets porte sur de nouvelles filières à promouvoir en Tunisie (Economie verte

En conclusion, révélateurs de la pertinence de la démarche synergétique à laquelle le C.G.D.R adhère, les projets entrepris s'annoncent, globalement, prometteurs de bonnes perspectives. Entretenir cette dynamique en veillant, d'une part, à la consolidation des collaborations amorcées et, d'autre part, à en pérenniser les acquis dans une perspective de capitalisation interne, constitue bien notre ambition...

N.B.H.

EGREJOB : Une bonne pratique...



EGREJOB, CBC MED, UE

Une « Charte Euro-Méditerranéenne pour les Emplois Verts » : Pourquoi ?

« L'Économie verte » correspond à un modèle économique générateur d'opportunités d'investissement durables et décentes. L'environnement devient progressivement un facteur critique de la croissance économique et de la capacité compétitive de l'entreprise sur les marchés.

La transition vers un modèle de développement durable est de plus en plus incitée chez les entreprises. Grâce aux incitatifs, les d'entreprises à potentiel d'innovation se sont mises à converger vers un modèle d'entreprise axé sur l'écologie.

Considérés autrefois comme antinomiques, les deux concepts « compétitivité » et « durabilité » ont convergé l'un vers l'autre.

L'Économie verte trouve dans l'environnement, et ses impacts l'indicateur d'efficacité d'une activité économique. Il n'est nullement un simple secteur de l'économie mais plutôt une nouvelle approche de la production. Elle est appelée à relever le défi de la relance de l'emploi par la création de postes d'emplois verts.

Qu'est-ce que l'emploi vert ?

Ce type d'emploi vise la réalisation d'une production de biens et de services selon des techniques respectueuses de l'environnement et de la nature. L'OIT en fournit un schéma.

La « CHARTE »

La « Charte Euro-Méditerranéenne pour les Emplois Verts » se propose de contribuer à fournir des connaissances à même de garantir le

renforcement des emplois verts et de l'ensemble du système de production.

En signant la « Charte Euro-Méditerranéenne pour les Emplois Verts », les partenaires au projet EGREJOB s'engagent à créer les conditions de développement des emplois verts. Pour cela, il est nécessaire de surmonter des problèmes critiques.

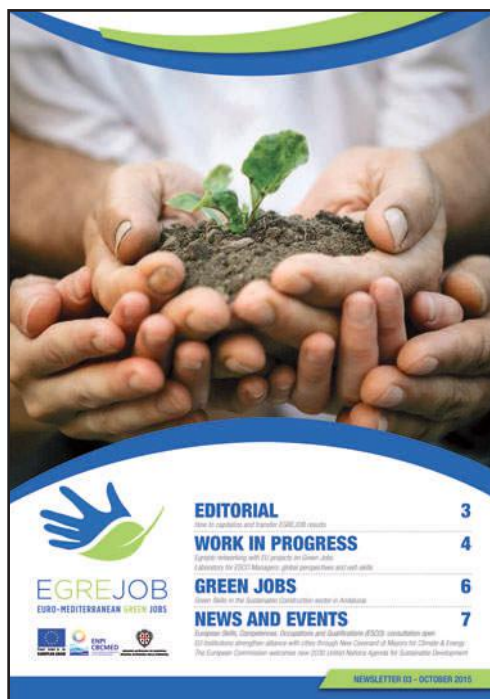
Ils reconnaissent l'importance des emplois verts et du développement durable et soutiennent la formation dans ces domaines afin d'augmenter le taux d'emploi, en particulier chez les jeunes.

VISION et VALEURS

La « Charte » vise à encourager chez chacun des signataires l'adoption de comportements visant à soutenir la croissance des emplois verts.

L'expérience du projet EGREJOB a permis à chaque partenaire de mener sur son territoire une pratique favorable aux emplois verts. Pour cela, les actions à retenir porteront sur :

- Sensibilisation des acteurs du territoire à la culture de la durabilité ;
- Promotion de solutions et projets durables ;
- Actions pédagogiques via l'école et l'université ;
- Prise de conscience, de partage et de coopération à la construction d'un avenir durable.
- Le moyen de mise en œuvre des actions prévues par la « Charte » porte sur :



- Prise de conscience. Favoriser une sensibilisation grâce à la recherche, la formation et le réseau de relations établies entre acteurs.
- Partage des valeurs et objectifs afin d'inciter à prêter attention à la mise en place d'un modèle de développement durable.
- Coopération. Un modèle durable exploite les intégrations et les synergies.

DOMAINES D'INTERVENTION

FORMATION

Les partenaires souhaitent assurer le développement d'une offre pédagogique (université, formation continue) en mesure de sensibiliser aux savoirs requis par le système de production, à même de réduire l'écart entre les besoins professionnels exprimés par les entreprises et les compétences réellement disponibles sur le marché du travail.

Trois types d'interventions seront à soutenir :

- Sensibilisation et relative au thème « Environnement »,
- Pédagogie visant à renforcer les compétences environnementales acquises en les intégrant à des compétences spécifiques ;
- Formatives.

Pour ce faire, nous allons procéder comme suit :

- Optimiser la concertation entre la politique, les territoires, les entreprises et la formation ;
- Créer des réseaux entre universités, instituts de formation, centres de recherche, entreprises et institutions afin de promouvoir la formation à tous les niveaux ;
- Intégrer les questions écologiques dans tous les secteurs et les domaines de l'enseignement et de la formation ;
- Observer la demande de compétences au niveau territorial et les dynamiques du marché du travail ;

- Élargir et diversifier les opportunités de formation ;
- Renforcer la formation satisfaisant de la demande émergente d'emplois verts ;
- Évaluer pour chaque niveau le degré d'employabilité que la formation fournie peut garantir ;
- Offrir aux entreprises une formation sur la façon de rendre leurs activités moins consommatrices de ressources et donc plus responsables du point de vue environnemental ;
- Fournir des formations de réinsertion à ceux ayant perdu leurs emplois en raison de la reconversion écologique.

EMPLOI

L'emploi vert se retrouve donc dans chacun de ces types d'industrie : productions vertes, processus écologiques et interventions d'écologisation d'entreprises en mutation.

Le développement de l'économie verte contribue à la réalisation des objectifs sociaux : c'est un moteur de la croissance et de création d'emplois verts et décents impactant l'inclusion sociale.

Les actions que les partenaires comptent mettre en œuvre sont :

- Augmenter le nombre d'emplois grâce à des investissements écologiquement durables dans la production, la consommation et la gestion des ressources naturelles ;
- Améliorer la qualité des emplois en adoptant des procédés de production respectueux de l'environnement ;
- Rendre efficaces les politiques de soutien à l'accès et à la pérennité sur le marché du travail ;
- Requalification de l'emploi moyennant l'acquisition de compétences vertes ;
- Promotion de la compétitivité territoriale
- Améliorer l'accès des femmes à l'emploi et

- réduire les inégalités inter genres ;
- Promouvoir l’entrepreneuriat des jeunes
- Utiliser la plateforme EGREJOB intégrée à la base de données des emplois verts comme « lieu » de rencontre entre l’offre et la demande mis à la disposition des demandeurs d’emploi et des employeurs ...

CONNAISSANCES et APPUI

L’économie verte nécessite le développement et le partage de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences. Les signataires souhaitent accomplir une étape indispensable : diffuser les connaissances dans le domaine de l’environnement moyennant les canaux institutionnels, les réseaux d’experts...

À cette fin, ils comptent procéder comme suit :

- Diffuser des connaissances et des informations sur la culture, les outils, les politiques et les expériences relatives à la durabilité environnementale de chacun des partenaires;
- Sensibiliser davantage au potentiel de l’économie verte et à son rôle crucial dans la relance de l’emploi et de l’économie locale et au sein du système entrepreneurial ;
- Inciter les administrations publiques à sensibiliser les acteurs aux instruments de la croissance durable;
- Adopter des outils de partage des connaissances permettant d’améliorer les compétences et de promouvoir la sensibilisation à l’environnement ;
- Favoriser la promotion des politiques environnementales par les autorités locales afin d’assurer une meilleure diffusion et exploitation des questions environnementales liées aux emplois verts, en particulier grâce à la participation des acteurs sociaux ;
- Soutenir les politiques macroéconomiques

favorables à l’emploi vert

ÉVALUATION ET observation

L’observation de la progression des objectifs repose sur la vérification des résultats intermédiaires. Prévoir les évaluations et du suivi aide à comprendre si le parcours emprunté est correctement articulé. Les systèmes d’évaluation peuvent être appliqués en particulier pour la réalisation de l’objectif de la formation dans le cadre des emplois verts.

Les signataires peuvent avoir recours aux outils suivants :

- Créer des collaborations entreprises-agences d’emploi favorisant l’accès aux compétences vertes ;
- Mettre en place un système d’information relatif à l’embauche et établir des rapports sur les politiques mises en œuvre ;
- Recueillir et analyser les données relatives au marché du travail (conditions de travail, types de contrats, transition de la formation vers l’emploi...);
- Classer les emplois fournissant des services environnementaux;
- Évaluer l’impact de la croissance verte sur le marché du travail;
- Élaborer des stratégies préventives des pertes d’emplois dans les secteurs pénalisés par les politiques de croissance verte ;
- Planifier une rencontre annuelle entre les partenaires EGREJOB et les signataires de la « Charte » où des actions et des bonnes pratiques seront partagées.

Enfin, les signataires de la « Charte » comptent bien inscrire les activités prévues dans leurs plans d’action respectifs. Aussi, de maintenir et de consolider les relations établies en diffusant échangeant les pratiques avec les acteurs sociaux et institutionnels de la zone euro-méditerranéenne.

« Entrepreneuriat vert » dans l'espace Euro-Med : Pour un rôle plus actif de l'Université...

Dr KAROUI Soufiène

E.S.C.T. (Université de La Manouba)

ETEC member - Tunisie

Dans l'espace euro-méditerranéen, la situation de « l'Economie verte » est contrastée : Nettement émergente sur la rive-nord contre un processus en gestation sur la rive-sud. Espace de partage et de rencontres historiques entre nations et acteurs de sociétés, le bassin euro-méditerranéen recense des territoires transfrontaliers aux profils et priorités socio-économiques et culturelles nettement différenciés.

En effet, si sur la rive-nord on relève l'adhésion à une politique publique commune pour une « Europe Verte » (Energie, notamment), sur la rive-sud, l'absence d'une telle politique de promotion de cette « Economie verte » conjuguée à un faible engagement des parties-prenantes constitue une tare remarquable.

Des politiques publiques d'appui à l'Entrepreneuriat vert moyennant l'intégration des innovations « propres » au dispositif productif et au traitement à la source des problématiques de la pollution constituent une pratique largement observée sur la rive-nord. Cependant, sur la rive-sud, la pratique demeure essentiellement « curative ».

A la question « Comment assurer un développement « vert » durable préservant les équilibres sociétaux et écologiques des territoires transfrontaliers dans l'espace euro-méditerranéen ? », une réponse pourra être envisagée : Elaboration d'une vision et d'une stratégie transfrontalières de soutien à « l'Entrepreneuriat vert ».

Pour cela, trois pistes d'action sont à recommander :

- Formation à l'Entrepreneuriat vert.
- Partage de bonnes pratiques et capitalisation sur les apprentissages.

- Convergence des politiques vertes
- Investir dans les technologies « propres »

En Tunisie, par exemple, où la vision « d'Economie verte » remonte au début des années' 2000, des axes stratégiques sont établis et des mesures et actions sont en cours de formulation à l'occasion du prochain Plan de Développement (2016-2020). Un modèle axé autour de la durabilité où la Tunisie est pensée comme une « Economie verte » est en cours de formulation.

C'est ainsi que l'université tunisienne, publique, en particulier, est appelée à accomplir une mission-clé à même de contribuer à combler le gap entre objectifs à atteindre et capacités requises dans ce processus complexe et ce

en formant une génération d'entrepreneurs «verts»...

Que faire ?

- Déclaration de la vision d'Economie verte
- Elaboration de stratégies de développement des filières « vertes » stratégiques (Energie, Gestion des déchets, Economie de l'eau, Agriculture biologique, Eco-tourisme...)
- Repenser les rôles et les modes de fonctionnement des acteurs,
- Communication sociale autour des mécanismes à mettre en place dont le partenariat public-privé,
- Impliquer l'Université à la formation à l'Entrepreneuriat vert et construction d'un référentiel des compétences et diffusion des compétences vertes auprès des publics universitaires, notamment les étudiants...

K.S.



EGREJOB Project

Skills for a Green Economy : A case study (Tunisia)¹

This case study report has been prepared under the EU-funded EGREJOB Project, implemented in the framework of the ENPI Cross-Border (CBC) Mediterranean (MED) Programme.

More concretely, the project aimed to build a Euro-Mediterranean incubation system of skills in the green job field that will result in :

Promoting the participation of key stakeholders in the targeted territories in the research phase, as well as in the implementation, of training programmes for decent green jobs;

Creating opportunities for public authorities in the concerned territories to integrate “green jobs” into their employment and skills development policies;

Facilitating, in the concerned territories, the entering into the labour market of around 100 young people, including at least 50% women, with a skill specialization for a green job with decent conditions in an area with high development potential in the concerned territories.

Led by the Region of Tuscany (Italy), the project was conceived to address the youth unemployment challenge in the Euro-Mediterranean region through the creation of green job opportunities, while boosting local economies in targeted territories in Italy, Spain, Lebanon and Tunisia.

The Tunisia case study report forms part of the research work to identify the potential for green jobs creation in selected territories² as well as the related training and qualification pathways needed³.

Recommendations included in this report are meant to inform policy makers for implementation at the national and local levels.

Inputs to the research process have been provided by the Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) and Governorate of Sousse. It has also benefited from comments

and discussions by the EGREJOB partners in Italy, Spain and Lebanon.

This report argues that well-targeted skills development initiatives in emerging green sectors can contribute to create the basis for the promotion of green jobs in Tunisia. However, any strategy implemented in the local context here analysed has to be supported by a broader development framework with a view of creating an enabling environment for the private sector to thrive.

In addition, job creation programmes conceived by policy makers at either national or local level should rely on cooperation across ministries and on an appropriate monitoring and evaluation system to ensure effective implementation.

This study focuses on skills needs for the transition to a greener economy and contributes to analyse the needs to strengthen selected sectors, and how they can create opportunities to reduce the high level of unemployment in the country. Among a list of several sectors with green jobs potentials, two have been chosen :

- Plastic waste management, with a focus on waste picking and collection;
- Renewable energies, with a focus on photovoltaic energy installations.

Key findings

Despite a growing interest in the transition to a green economy detected among local stakeholders, the number and size of companies in the Governorate of Sousse is still relatively small to conduct a meaningful survey on the selected economic sectors of renewable energies and plastic waste management. Given these limitations, a comparative analysis has been conducted among Tunis-based companies, in particular in the renewable energy sector.

The Governorate of Sousse is focusing on stimulating green growth by promoting the

1- The report has been prepared by Jan-Marius Tillmanns, ILO Expert.

2- Governorate of Sousse and the region of Greater Tunis

creation of new local value chains, such as the management of olive mill waste water. However, in order to maximize these efforts, there is a need to improve public-private dialogue to identify green jobs potentials based on clear criteria agreed by all relevant stakeholders, including local private ...

- There is insufficient information and cooperation among local companies to create an innovative local sector. Private sector need to enhance mutual trust. This is a prerequisite for creating competitive clusters.
- Public actors do not communicate regularly with each other in order to coordinate their activities.
- Public sector stakeholders are active in promoting business creation projects but there is a need to further support existing companies' needs and foster an enabling environment where business can thrive in their activities.
- Women are more vulnerable to unemployment and under-employment.

The analysis of both the plastic waste management sector and the renewable energy sector have made evident that the majority of jobs created are for people with low skills.

- Plastic Waste Management is a sector ANGeD. Only a small number of accredited entrepreneurs and companies are entitled to work within this sector making new market entries difficult.

The renewable energy sector is more dynamic but suffering from a low level of organization among companies. Interaction with both companies and business associations has shown that there is a high level of mistrust, which is a major obstacle to cluster promotion and green jobs creation.

Key Recommendations

1 - Local green jobs initiatives should take into consideration the size of administrative boundaries.

This feasibility study has found out that in the

Tunisian context the choice of the Governorate of Sousse as administrative boundary was too limited. Labour market systems do not necessarily follow administrative units of the country, and in order to enhance them in the context of regional development in Tunisia, a look beyond the administrative boundary of governorates would be more suitable.

2 - The Tunisian public sector needs to strengthen the focus on demand-driven initiatives in order to create new job opportunities by identifying existing needs before starting job or business creation programmes.

The study shows that the Governorate of Sousse is focusing on innovative activities to stimulate green growth. In order to maximize these efforts, there is a need to improve public-private dialogue to identify green jobs potentials based on clear criteria agreed by all relevant stakeholders, including local private sector, public entities, academia and the civil society.

3 - Private sector needs to improve cooperation among companies.

The survey among companies of the renewable energy sector in Sousse has shown that there is insufficient information and cooperation among local companies to create an innovative local sector or local innovation system. There is a need for private sector associations to enhance mutual trust and voice the needs of the sector. This is a prerequisite for creating competitive clusters.

4 - In order to improve green skills development, there is a need to deepen co-ordination and knowledge sharing between training institutions and among public entities, both on regional and on national level:

- Although not focused on green development, CGDR has a good knowledge of development processes in the different regions and regularly provides studies on relevant regional development indicators. These are a good basis to analyse with more detail the skills needs among local companies and to formulate training programmes with the help of vocational

3- Research methodology and guidelines have been prepared : ITCILO in consultation with the Regional Office for Arab States (ILO ROAS), ILO Decent Work Team for North Africa Office (DWT/CO-Cairo) and ILO's Green Jobs Programme.

4- Source: <http://www.ilo.org/gloval/about-the-ilo/decent-work-agenda/>

training institutions under the umbrella of the Ministry of Vocational Training and Employment. CGDR would be in a position to coordinate a coherent multi-departmental approach between the relevant ministries to create further training opportunities and needs that are identified on regional level.

5 - Business support initiatives need to adopt a long-term sustainability vision, focusing on female entrepreneurs

- The study has found out that public sector actors are active in promoting business creation projects but there is a need to further support existing companies' needs and foster an enabling environment where business can thrive in their activities.

- Statistical data have also shown that women are more vulnerable to unemployment and underemployment. At the same time, the majority of the 33 local interviewees have mentioned that women often have a more suitable work attitude than men motivating employers to hire more women: Men frequently do not accept low-skilled jobs or physically straining activities and prefer to remain unemployed while receiving basic support from the state. In some cases, this has led to significant changes in employee structure, as can be seen in some agricultural activities. This should be taken into consideration when providing programmes for business creation.

6 - Make hiring young people more attractive for companies and for the unemployed.

- Although Tunisia has a severe problem of unemployed graduates, the study has found out that in the sectors analysed (plastic waste management and renewable energies), the

majority of jobs created are for people with low skills. It is therefore important not to underestimate the green job creation potential for unskilled workers. This finding also calls for a thorough assessment of the challenges to create jobs with decent working conditions for low skilled workers.

- Among the decent work indicators are jobs that deliver a fair income, security in the workplace, social protection for families, better prospects for personal development and social integration, freedom for people to express their concerns, organize and participate in the decisions that affect their lives and equality of opportunity and treatment for all women and men¹.
- There is a need to target both skilled and unskilled labour, to ensure that graduates have more exposure to practical training, to reduce the difference between private and public sector wages and to raise employability of young people by tackling informality.



The study has found out that in the sectors analysed (plastic waste management and renewable energies), the majority of jobs created are for people with low skills. It is therefore

important not to underestimate the green job creation potential for unskilled workers. This finding also calls for a thorough assessment of the challenges to create jobs with decent working conditions for low skilled workers. Among the decent work indicators are jobs that deliver a fair income, security in the workplace, social protection for families, better prospects for personal development and social integration, freedom for people to express their concerns, organize and participate in the decisions that affect their lives and equality of opportunity and treatment for all women and men⁴.

« Tourisme équestre » en Tunisie : Un potentiel à valoriser...

Par Dr. Ksouri Hichem
Consultant

Dans une perspective de valorisation des ressources équestres (structures, métiers, opportunités d'investissement, animation...) dans les zones rurales du territoire concerné par le projet « EquiMeDev » à savoir les deux gouvernorats limitrophes de L'Ariana et de La Manouba, le C.G.D.R a mené une étude portant sur le « Développement de l'économie et du tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval ».

Qu'est-ce que le « Tourisme équestre » ?

C'est une activité touristique reposant sur la pratique de la montée à cheval pour les débutants et les initiés conjuguant le sport équestre aux loisirs et aux attractions touristiques culturelle et naturelle.

Se développant sans cesse, notamment dans des destinations touristiques majeures, elle offre les bienfaits des sports équestres tout en nourrissant les curiosités naturelles et culturelles des territoires visités.

Etat des lieux et encadrement institutionnel...

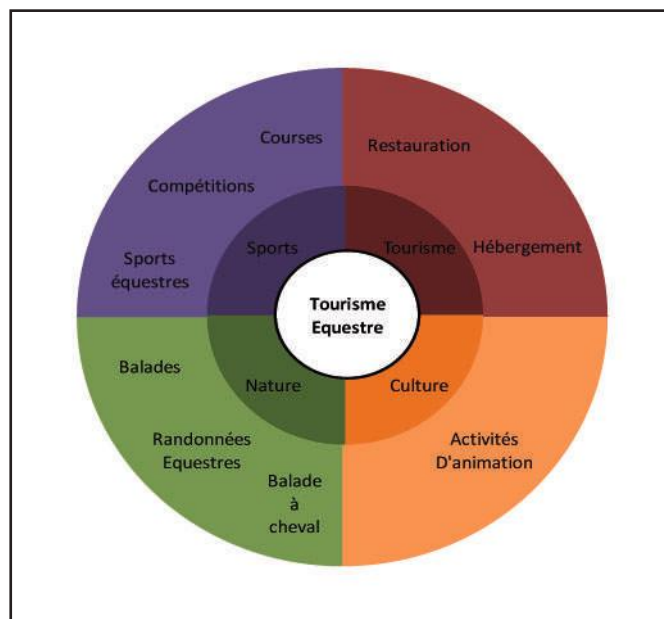
L'étude « Développement de l'économie et du tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval » a permis de dresser un état des lieux et un diagnostic de la situation, d'une part, et de préconiser des axes stratégiques et un plan d'action, d'autre part.

L'étude a permis d'identifier dans le territoire d'étude des ressources, culturelles et naturelles, à même de contribuer à l'émergence de synergies de filières entre activités économiques liées à l'élevage et à celle l'entraînement du cheval à travers la création de circuits touristiques appropriés.

Outre des fermes privées y pratiquant l'élevage des chevaux, un potentiel événementiel culturel et naturel significatif est relevé dans les deux gouvernorats : Festival du cheval barbe, fête de l'Olivier à Tébourba,

sites et monuments historiques, terres agricoles et forêts, artisanat, hébergement...

Du diagnostic de la situation établi en ressort qu'en Tunisie, l'équitation et l'élevage des chevaux est une tradition millénaire. Le cheval y fût utilisé à des fins militaires, économiques et de loisir et qu'avec la généralisation de la locomotion mécanique, l'équitation devient un art et un plaisir.



Des institutions publiques et des associations spécialisées opèrent dans la filière équestre, notamment la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline (FNARC), acteur majeur dans ce domaine.

Toutefois, l'infrastructure, embryonnaire, et d'animation locales y demeurent déficitaires. La présence

1- Délégation de Sidi Thabet (Gouvernorat de L'Ariana) et Délégation d'El Battan (Gouvernorat de La Manouba)

de centres équestres constitue un atout pour le développement du tourisme équestre que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale.

Ces potentiels sont à même d'y favoriser une attraction touristique équestre de qualité. L'argument institutionnel, également, y contribue et ce de par l'offre de services équestres publics et privés dont l'insémination, l'élevage et l'entraînement.

Un potentiel zoo-culturel à préserver et des métiers et infrastructure équestres à développer...

Le patrimoine local architectural et monumental et culturel y est particulièrement riche. On y relève deux monuments historiques classés et des sites archéologiques en milieu rural. Il constitue un potentiel de développement d'actions combinées de tourisms culturel, écologique et équestre en incorporant le cheval et les randonnées équestres dans des manifestations culturelles.

Quant au potentiel naturel, il se caractérise par une composition floristique assez riche, notamment surtout sur les altitudes (Djebel Lansarine et Djebel Nahli) et aux alentours de Oued Medjerda ainsi qu'une faune très variée ...

La majorité des articles à usage équestre sont importés. L'artisanat, à forte potentialité de développement, mérite d'être soutenu pour impulser la dynamique économique de la région et à stimuler chez les jeunes la volonté de s'adonner aux activités artisanales dont celles liées au cheval. Ces métiers ne sont pas attractifs. Un seul atelier de sellerie se trouve à La Manouba.

Dans l'ensemble, les centres enquêtés sont équipés de box, d'écuries et de paddocks considérés comme éléments de base pour la création d'un centre équestre. Les centres privés sont équipés de terrains amé-

nagés pour l'entraînement pour le saut d'obstacles. Toutefois, les centres publics (haras de Sidi Thabet et d'El Battane) en sont dépourvus malgré la disponibilité d'espaces. Ils sont, cependant, équipés d'espaces de soins et d'insémination. Un seul club privé présente l'activité de l'insémination². Une insuffisance d'équipements offrant les services de restauration, d'hébergement et d'animation y est, également, relevée.

Recommandations

En conclusion, le développement de l'économie et du tourisme équestre dans le territoire concerné par le projet recommande :

- Renforcement de la structure existante d'élevage et d'entraînement à travers la synergie entre opérateurs privés et opérateurs publics,
- Création d'une infrastructure d'accueil et d'animation (gites ruraux...),
- Aménagement des parcours (signalétique, orientation, aménagement et commodités de visite...),
- Valorisation des ressources culturelles et des produits de terroir des localités traversées,
- Concertation autorités locales - acteurs du tourisme, loisirs sportifs, culture, écologie et agriculture,
- Organisation et structuration de la filière,
- Classification des itinéraires équestres et établissement d'un cahier des charges,
- Diversification des produits du tourisme équestre : Randonnées, en boucle, en ligne ou en étoile, balades, balades « baptême » pour les touristes, séjours équestres (adultes, adolescents ou enfants...)

K.H



2- Le club équestre à Chaouat